MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN
HAUTES-PYRENEES
65170 SAINT-LARY-SOULAN
Tél. : 05.62.40.87.87

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 04 NOVEMBRE 2026 à 20H00
MAIRIE DE SAINT-LARY SOULAN
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Présents : MM. Ombeline PEREZ, Edwige MIEYAN, Sabrina PONS, Benoît HINFRAY, Maryse POMÉ, Yves FLORENCE, Marie-Hélène LACAZE, Nicolas HERQUÉ, Alexia PONS, Raymond CAMPO, Fabienne FOURCADE.

Procuration de Monsieur Manuel BERNIA à Madame Ombeline PEREZ
Procuration de Monsieur Thierry DUPONT à Monsieur Benoît HINFRAY
Procuration de Monsieur Yorick SOHM à Madame Alexia PONS
Procuration de Monsieur André MIR à Monsieur Raymond CAMPO

Madame Alexia PONS est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026 – 189 : Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 15 octobre 2026

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 190 : Décision modificative budgétaire n° 1 du budget annexe « régie restauration-hébergement »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 191 : Décision modificative budgétaire n° 1 du budget annexe « eau potable »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 192 : Redevance pour performance des réseaux d'eau potable : fixation du tarif 2027

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 193 : Thermes de Saint-Lary Soulan : tarifs applicables au 1er décembre 2026

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 194 : Mandat spécial pour le déplacement à Paris pour la présentation du Tour de France 2027, le 22 octobre 2026

- Approuvée avec 13 votes pour et 2 non votants *(Madame le Maire et Monsieur Manuel BERNIA)*

Délibération n° 2026 – 195 : Mandat spécial pour le déplacement à Paris pour assister au Salon des Maires 2026 du 24 au 25 novembre 2026

- Approuvée avec 12 votes pour et 3 non votants *(Madame le Maire, Madame Edwige MIEYAN, Monsieur Manuel BERNIA)*

Délibération n° 2026 – 196 : Créations et suppressions d'emplois permanents

- Approuvée avec 14 votes pour et 1 non votante *(Madame Edwige MIEYAN)*

Délibération n° 2026 – 197 : Attribution du marché : AMBULANCES

- Approuvée avec 13 votes pour et 2 abstentions *(Messieurs Raymond CAMPO et André MIR)*

Délibération n° 2026 – 198 : Attribution du marché : VOIRIES

- Approuvée avec 13 votes pour et 2 abstentions *(Messieurs Raymond CAMPO et André MIR)*

Délibération n° 2026 – 199 : Attribution du marché : VÉHICULES

- Approuvée avec 13 votes pour et 2 abstentions *(Messieurs Raymond CAMPO et André MIR)*

Délibération n° 2026 – 200 : Attribution du marché : BUS

- Approuvée avec 14 votes pour et 1 abstention *(Monsieur André MIR)*

Délibération n° 2026 – 201 : Attribution du marché : DÉNEIGEMENT

- Approuvée avec 14 votes pour et 1 abstention *(Monsieur André MIR)*

Délibération n° 2026 – 202 : Autorisation de signature de la convention relative à l'implantation du site mobile provisoire d'ORANGE

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 203 : Base de loisirs d'AGOS : convention d'utilisation à intervenir avec le SIVOM de la Vallée d'Aure

- Approuvée à l'unanimité

Convention de partenariat Commune de Saint-Lary Soulan / Le Parvis

- retirée de l'ordre du jour de cette séance – sera remise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal

Délibération n° 2026 – 204 : Etat d'assiette des coupes de forêt au titre de l'exercice 2027

- Approuvée à l'unanimité

Affiché et publié le 6 novembre 2026

MAIRIE de SAINT-LARY-SOULAN (65)

Le Maire,

Ombeline PEREZ